ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

France Télévisions

Question écrite n° 94897

Texte de la question

M. Christophe Bouillon attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le renouvellement de la convention liant l'AFM-téléthon et France Télévisions. Celle-ci n'est pas encore renouvelée pour 2011 et les années suivantes. Cette situation suscite une vive inquiétude des membres de cette association reconnue d'utilité publique et pourrait être dommageable si ce partenariat n'était pas confirmé. La direction de France Télévisions a indiqué qu'elle réfléchissait à "une nouvelle formule", tout en affirmant qu'elle n'avait "aucune volonté" de mettre un terme à cette opération caritative dont elle veut rester partenaire. Aussi, en amont des conclusions du rapport du CSA sur l'accès des associations aux médias, et à quelques jours de l'édition 2010 du Téléthon, il lui demande de garantir son soutien au renouvellement de ce partenariat.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication se félicite de la formidable initiative du téléthon lancée en 1987 par l'Association française contre les myopathies (AFM) pour appeler l'attention sur les maladies génétiques méconnues. Grâce à cette exposition médiatique, le ministre souligne que la collecte de dons effectuée lors des éditions successives du téléthon a servi à financer l'ensemble de la recherche. Le téléthon est un exemple d'engagement de la télévision publique au service de la générosité. Cependant, le Gouvernement n'intervient pas dans l'élaboration détaillée des grilles de programmes qui relève de la responsabilité des dirigeants des chaînes de télévision. C'est une condition nécessaire de la liberté de communication. Toutefois, devant la polémique soulevée en 2009 sur la place accordée aux différentes causes à la télévision, le Premier ministre a décidé en 2010 de saisir le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de la question plus générale de l'accès des associations aux médias audiovisuels. Cette réflexion, qui associe les acteurs du monde associatif et du secteur des médias audiovisuels, devrait apporter prochainement des recommandations destinées à rendre compte de la richesse que le monde associatif représente pour notre pays. Enfin, le président de France Télévisions a réaffirmé son engagement pour le téléthon. Ainsi, une nouvelle convention liant France Télévisions à l'AFM sera renégociée, la précédente étant arrivée à échéance. Dans ce cadre, un groupe de travail sera mis en place et conduira ses discussions à la lumière des préconisations du rapport du CSA.

Données clés

Auteur : M. Christophe Bouillon
Circonscription : Seine-Maritime (5e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 94897
Rubrique : Audiovisuel et communication
Ministère interrogé : Culture et communication
Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clée(s)

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE94897

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13244
Réponse publiée le : 1er mars 2011, page 1983